

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX  
N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

### Le prochain Bulletin paraîtra le 21 NOVEMBRE

Le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice, étant jour férié, les bureaux du Syndicat resteront fermés.

### DEPOT DE REMONTE D'ANGERS

### Avis à MM. les Eleveurs

En raison de la foire de Challans, qui a lieu le 10 novembre, les achats de chevaux de Saint-Etienne-de-Montluc, Savenay et Montoir-de-Bretagne, fixés au 10, sont reportés au jeudi 12 novembre, aux mêmes heures.

### Manuel pratique

### de la Destruction des Mauvaises Herbes

par l'Acide Sulfurique et les Solutions Chimiques par V. VERMOREL  
Président du Comité Agricole du Beaujolais  
Nous engageons tous nos lecteurs à se procurer cette intéressante brochure d'actualité. Prix : 1 fr. 55, pris à nos bureaux.

### Appareils

Nous pouvons faire livrer à nos adhérents un nouveau modèle de pulvérisateurs à traction, de 2 types différents, c'est-à-dire à roues basses ou à roues hautes. Ce dernier pouvant servir en même temps pour l'épandage de l'acide sulfurique sur les blés et pour le sulfatage des pommes de terre et des vignes.  
S'adresser, pour tous renseignements, aux bureaux du Syndicat.

### L'Almanach des Agriculteurs de France (Edition 1926)

L'Almanach des Agriculteurs pour 1926 paraîtra au commencement de novembre. Il traitera, entre autres questions : Les Chambres d'Agriculture — Législation sur le commerce des engrais et des semences de blé — Impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole — Culture des engrais verts en vue de l'enrichissement économique des terres en azote — Nouvelles formules de baux ruraux dans les pays d'élevage — Lavoine Ligowo-Brie — Le navet en culture dérobée — Nouveau procédé de destruction des charançons — Expériences sur l'alimentation du bétail — La fabrication du beurre — Désinfection des étables — Emploi du pyréthre contre la cochenille — Exposition de vins d'hybrides — Utilisation industrielle et agricole du gaz des forêts — Influence de la lune sur la végétation — Le puceron du rosier — Les allocations familiales en agriculture — La coccidiose du lapin — Les cois agricoles.

D'après l'énoncé ci-dessus, il est facile de se rendre compte que ce petit ouvrage condense une quantité de renseignements utiles auxquels les membres du Syndicat ont intérêt à se reporter.  
En vente à nos bureaux, au prix de 0 fr. 65 l'exemplaire.

### DÉCRET DU 3 OCTOBRE 1925 FIXANT LES MODALITÉS D'APPLICATION DE LA TAXE A L'ABATAGE

Le président de la République française, Sur le rapport du ministre des Finances,  
Vu l'article 143 de la loi du 13 juillet 1925, ainsi conçu :

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 1925, sont exonérées des impôts institués par les articles 59 et 72 de la loi du 25 juin 1920, les affaires portant sur le commerce des bœufs, veaux, moutons, porcs et chevaux destinés à la boucherie, ainsi que celui de la viande fraîche provenant de ces animaux.

A partir de la même date, il est institué à l'abatage des animaux désignés ci-dessus une taxe dont le montant est fixé comme suit :

1<sup>o</sup> Veau et mouton, 15 centimes par kilogramme du poids vif de l'animal.

2<sup>o</sup> Porc, bœuf et cheval, 10 centimes par kilogramme du poids vif de l'animal.

3<sup>o</sup> L'importation de la viande fraîche, frigorifiée ou congelée à provenir de ces mêmes animaux est taxée ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Veau et mouton, 30 centimes par kilogramme de viande nette importée.  
2<sup>o</sup> Porc, bœuf et cheval, 20 centimes par kilogramme de viande nette importée.  
Un décret portant réglementation publique fixera les modalités d'application de la taxe à l'abatage.

Les contraventions seront constatées et poursuivies dans les mêmes conditions que celles relatives à l'impôt sur le chiffre d'affaires.

La taxe à l'importation sera liquidée et perçue conformément aux dispositions de l'article 72 de la loi du 25 juin 1920 ;  
Vu les articles 59 et 72 de la loi du 25 juin 1920 ;  
Vu le décret du 18 juillet 1913 ;  
Le Conseil d'Etat entendu,  
Décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. — L'exonération prévue par le premier paragraphe de l'article 143 de la loi du 13 juillet 1925 est appliquée dans les conditions ci-après :

En ce qui concerne les animaux sur pied dont l'énumération suit :

Bovidés : bœufs et taureaux, vaches, veaux.

Ovidés : bœliers et moutons, brebis et agneaux gris, agneaux de lait.

Caprins : boucs et chèvres, chevreaux.

Suidés : porcs mâles et femelles, cochons de lait.

Équidés : chevaux et juments, mules, mules et bardols, ânes et ânesses.

L'exonération s'étend à toutes les opérations de vente et de commission portant sur le commerce des animaux précités, alors même que ces opérations n'aboutiraient pas directement à la livraison à la boucherie, sauf en ce qui concerne les équidés, pour lesquels le bénéfice de l'exonération ne peut être invoqué qu'à l'égard des opérations qui aboutissent directement à la livraison de ces animaux à la boucherie.

L'exemption prévue ci-dessus s'étend aux opérations d'importation, sous réserve, en ce qui concerne les équidés destinés à la boucherie, des mesures de contrôle qui seront déterminées par un arrêté ministériel.

En ce qui concerne la viande, l'exonération s'étend aux affaires de vente et de commission portant sur le commerce de la viande fraîche des animaux précités, ainsi qu'à la première vente des dépouilles de ces animaux.

Par viande fraîche, il faut entendre celle vendue, en l'état dans lequel elle a été abattue, à l'exclusion des viandes salées, fumées, travaillées et, d'une manière générale, des viandes ayant subi une addition ou préparation quelconque ayant pour effet d'en modifier la nature ou pour objet d'en assurer la conservation.

Bénéficient toutefois de l'exonération les opérations portant sur les viandes congelées et frigorifiées.

Art. 2. — La taxe prévue au deuxième paragraphe de l'article 143 de la loi du 13 juillet 1925 est à la charge de la personne qui est propriétaire de l'animal au moment de l'abatage.

Art. 3. — Les personnes ou sociétés qui abattent ou font abattre dans un abattoir public ou une tuerie particulière doivent déposer au bureau du receveur des contributions indirectes, dans le ressort duquel se trouve l'abattoir ou la tuerie particulière, une déclaration indiquant :

a) Leurs nom, prénoms et domicile ;  
b) La nature et le siège du commerce qu'elles exercent à titre principal ;  
c) L'abattoir ou la tuerie particulière dans lesquels elles effectuent ou font effectuer les opérations d'abatage.

Art. 4. — La déclaration prévue à l'article qui précède sera soumise :

a) Avant le 15 octobre 1925 pour les personnes ou sociétés soumises à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1925 à la taxe d'abatage ;  
b) Dans les quinze jours à compter de la date à laquelle auront commencé les opérations d'abatage, pour celles qui deviendront passibles de cette taxe postérieurement au 1<sup>er</sup> octobre 1925.

Art. 5. — Les personnes ou sociétés désignées à l'article 3 qui précède doivent adresser ou remettre au receveur des contributions indirectes dans le ressort duquel se trouve l'abattoir public ou la tuerie particulière un relevé représentant les opérations d'abatage et acquitter en même temps le montant de la taxe y afférente.

Art. 6. — Le dépôt ou l'envoi du relevé et l'acquiescement de la taxe prévue à l'article qui précède sont effectués :

a) Pour les redevables opérant dans les villes de plus de 100.000 habitants, dans les dix jours suivant l'expiration de chaque quinzaine, en ce qui concerne les opérations de la quinzaine écoulée ;  
b) Pour les autres redevables, dans les dix premiers jours de chaque mois, en ce qui concerne les opérations du mois précédent.

Art. 7. — Le relevé est établi d'après le poids vif des animaux et suivant le modèle A annexé au présent décret, en ce qui concerne les tueries particulières, ainsi que les abattoirs publics dans lesquels l'agencement permet le pesage des animaux vivants.

Dans les abattoirs publics où le pesage des animaux avant l'abatage n'est pas possible, le relevé est établi suivant le modèle B annexé au présent décret. Les redevables doivent y mentionner pour chaque catégorie d'animaux :

1<sup>o</sup> Le nombre des bêtes abattues ;  
2<sup>o</sup> Le poids en kilogrammes de viande nette abattue ;  
3<sup>o</sup> Le poids vif devant servir de base au calcul de la taxe, ce poids étant déterminé dans les conditions fixées par l'article 1<sup>er</sup> du décret du 18 juillet 1913, d'après un rendement en viande nette de :

50 p. 100 pour les bovidés, ovidés, caprins et équidés ;  
80 p. 100 pour les suidés.

Art. 8. — En ce qui concerne les tueries particulières, le propriétaire ou l'exploitant de la tuerie est tenu d'inscrire sur un registre spécial, préalablement à tout abatage, chacune de ces opérations avec le poids de chaque animal à abattre et l'indication des nom et adresse des personnes pour le compte desquelles l'opération est effectuée.

Art. 9. — Les agents des contributions indirectes ont libre accès pour toutes vérifications nécessaires dans les abattoirs publics et les tueries particulières.

Art. 10. — Les conditions d'application des taxes afférentes aux viandes fraîches, congelées ou frigorifiées, provenant de l'importation, seront fixées par arrêté ministériel.

Art. 11. — Le ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Paris, le 3 octobre 1925.  
Gaston DOUMERGUE.

Par le président de la République :  
Le président du Conseil, ministre de la guerre, ministre des Finances par intérim,  
Paul PAINLEVÉ.

(Office de renseignements agricoles.)

### Académie d'Agriculture de France

### Sur le Versoir des Charrues

M. Ringelmann offre à l'Académie un mémoire dans lequel il a résumé certains résultats de ses essais sur la traction nécessaire par le versoir des charrues. Un très mauvais versoir exige souvent, seul et dans les mêmes conditions de travail, plus de quatre fois et demi d'énergie qu'un autre versoir convenablement tracé.

Dans beaucoup de charrues mal tracées, on est obligé, du reste, de râcler à chaque instant certaines portions du versoir.

Le résumé de ces essais montre que les charrues à versoir cylindrique exigent une traction représentée par 100, la traction relative des charrues à versoir hélicoïdal, dans les mêmes conditions de travail, serait représentée par 116,2 à 127,1.

L'économie de traction nécessaire par une charrue permet d'augmenter la surface labourée dans l'unité de temps avec la même énergie dépensée par le moteur, qu'il s'agisse d'un attelage ou d'un tracteur, et la même dépense de main-d'œuvre, labourer ou mécanicien.

Avec les mêmes frais (attelage et labourer) on peut travailler par jour, par exemple, de 39 à 40 ares, au lieu de 33, dans la même terre et à la même profondeur, suivant qu'on utilise le versoir cylindrique ou le versoir du type hélicoïdal.

En résumé, il y a lieu de recommander les charrues pourvues d'un versoir du type cylindrique continuant le soc sans que le raccourcissement des pièces fasse un angle rentrant où s'accumulerait la terre.

M. H. Petit se félicite d'avoir entendu la communication de M. Ringelmann, car

elle confirme les observations que j'ai faites moi-même. J'ai vu qu'entre les rendements d'un bon et d'un mauvais versoir, il pouvait y avoir une différence d'un tiers. Ainsi, avec un attelage de quatre bœufs et d'un bon versoir, on obtenait de meilleurs résultats qu'avec un attelage de six bœufs dans d'autres conditions.

Ces constatations sont intéressantes, car on peut réduire d'une façon appréciable le prix du labour, qui entre pour une large part dans le prix de revient d'une récolte.

### Le moment d'être sage

Nous commençons à avoir quelques aperçus sur la valeur de notre récolte en blé. Certes, ils sont loin d'avoir la précision nécessaire, mais ils permettent de supposer que nous pourrions, cette année, suffire à nos besoins et éviter le lourd tribut que, depuis vingt ans, nous payons à l'étranger, en or français, en n'achetant point de blés exotiques.

Voilà qui nous changerait et voilà, aussi, une situation qui vaudrait bien que nous y réfléchissions.

Constatons, déjà, que les conseils donnés par l'Association des producteurs de blé, que préside M. Aubergé (et de nombreuses personnalités agricoles dont MM. Rivierain et Egasse), de ne point jeter sur le marché, dès la récolte, de folles quantités de blé qui auraient (voir l'exemple des dernières campagnes) fait effondrer les cours, momentanément, pour le seul profit de la spéculation, ont été écoutés.

D'autant mieux que la mauvaise saison et les difficultés toujours plus grandes des battages ont bien contribué à cette sagesse des offres qui nous a été, en certaines feuilles, si durement reprochée.

Voyons donc, maintenant, la situation qui nous serait faite par les événements.

Nous aurions, en blé, — du moins on l'affirme — de quoi nous alimenter.

Sans doute la qualité a été compromise par de nombreuses mauvaises rentrées, mais, comme le voit notre confrère « Le Fermier », la mûnerie moderne est gérée pour tirer de ces blés humides et germés plus de farine qu'autrefois et ils peuvent aider à la consommation humaine. Les trop malades trouveront, dans l'alimentation du bétail, un écoulement facile, en substitution des tourteaux dont les prix vont toujours s'élevant ; les trop malades... et, d'autres, sans doute, puisque nos fabricants d'huile exigent, pour le sous-produit tourteau, une belle valeur.

Vous-les-voilà, maintenant, maintenant, un principe ?

Je n'ai cessé de dire et de répéter que le consommateur français n'était pas si redoutable que nous le disait la presse politique.

Ce qui le rend intraitable, plus que le haut prix, ce sont les changements perpétuels des prix de vente du pain, ces hausses continuelles, par petits échelons de 5 centimes qu'on lui annonce à grands renforts de titres flamboyants dans la feuille qu'il lit chaque jour.

Il comprend fort bien, qu'au regard des augmentations subies par tous les produits, le pain vaille quatre fois ce qu'il valait avant la guerre et il sait, qu'en définitive, en France, cet aliment est payé moins cher que dans le reste du monde.

L'an dernier, du fait des élections, les journaux politiques, pour défendre la politique des gens qui les inspirent et les financent, ont joué, odieusement, de la question du cours du blé et du pain ; ils ont traduit l'opinion publique à leur façon ; ils ont essayé de la soulever sur ce chapitre. La politique, paraît-il, a besoin de ces sales moyens.

La campagne 1925-1926 sera moins fertile en scrutins, il faut espérer que la presse se fera plus raisonnable et n'excitiera pas le consommateur comme elle le fit l'an dernier.

Puisque nous disposerions, à peu près, des quantités nécessaires à nos besoins, nous pourrions donc assurer au pain un prix variant peu puisque nous n'aurons plus à tenir compte (un compte plus ou moins exact) de l'influence des blés exotiques achetés à des cours variables et M. Caillaux se réjouira avec nous d'un tel résultat obtenu par des producteurs brimés, malmenés, injuriés et qui, malgré tout, ont fait leur devoir en assurant par leurs emblavements nos besoins.

Le prix du blé variant de 120 à 130 francs le quintal, le pain demeurant aux environs

de 1 fr. 55 le kilo, voilà une situation qui satisfèrait, par sa continuité, et le producteur de blé et le consommateur de pain.

Il s'agit de la conserver.

Je sais bien que le cours du blé entre 120 francs et 130 francs n'est pas un prix capable d'enrichir son homme en quelques années.

Je sais bien que la marge des frais de mouture qui, partant du prix du blé à 125 francs en moyenne pour arriver au cours de 1 fr. 55 pour le kilo de pain, n'est plus celle des années de guerre et d'après guerre où la fabrication de la farine et du pain enrichissait, promptement, ceux qui s'y adonnaient.

Le temps de ces poussées scandaleuses de gains que certains, naturellement, voudraient voir continuer et que les producteurs agricoles n'ont jamais connu, bien qu'on en ait dit, est finie et bien finie et la sagesse veut, par ces temps troublés, que chacun fasse un effort et un sacrifice pour sortir de la lamentable situation où nous nous trouvons.

Donc il faudrait stabiliser les cours du blé, non plus par des mesures législatives, mais par une politique voulue et appliquée des producteurs de blé qui détiennent la marchandise.

Est-ce possible ? Je le crois.

Nous avons, pour défendre notre production contre les manœuvres de la baisse, le droit de douane de 14 francs qui a été rétabli et les cours actuels des devises privilégiées, livre et dollar.

Il faut bien espérer qu'après les différents essais de modifications ou de suppression du droit de douane sur le blé, tentés ces temps derniers (et qui n'ont fait que le mal du producteur et des consommateurs) nous ont bénéficiés à quelques degrés) nous ont guéris, pour longtemps, de ces recours dangereux à des réglementations officielles de choses qui ne peuvent échapper aux lois économiques plus fortes que la volonté des hommes.

Quant aux changes, je les vois mal revenir à un étage beaucoup plus bas que celui auquel, depuis quelques semaines, nous semblons accrochés.

Voilà donc deux éléments qui nous mettent à peu près à l'abri des offres et des entrées de blés exotiques qui, les frais de douane et les changes actuels acquittés, devraient tomber au-dessous, très au-dessous de leur prix de revient pour concurrence nos blés au prix ci-dessus indiqué.

Et alors, me va-t-on dire, et la stabilisation des cours ?

Je m'explique.

Je crois — j'en ai donné les raisons — que les éléments qui agiraient durant cette campagne, sur les cours de la céréale noble, seraient, en cas de production suffisante, tirés de nous et non plus des fantaisies des journaux de Chicago et de leurs amis et complices en France.

Les offres des producteurs auraient un rôle important. Ils doivent donc se étonner, ainsi que nous l'avons conseillé, de façon à entretenir les besoins, alimenter les moulins proches d'eux si ces derniers offrent un prix raisonnable.

Entretenir et non pas raréfier les apports pour éviter des hausses qui, si elles profitaient à quelques individualités bien placées pour en bénéficier, seraient suivies, dans l'opinion publique, de réactions dangereuses (dans un pays où le Parlement est si sensible aux démonstrations démagogiques).

C'est là un point essentiel.

Si, comme en nombre de pays étrangers, la production était organisée, les consignes seraient faciles à observer.

Hélas ! malgré les progrès accomplis, nous sommes loin de cette organisation et on peut s'en rendre compte en constatant que, malgré les efforts inouïs et heureux de l'Association des producteurs de blé, malgré le mal et le dévouement que s'est imposé M. Aubergé, son président, elle n'a pas réuni tous les producteurs et obtenu les ressources qui lui permettraient, présentement, de jouer le grand rôle qu'elle pourrait avoir.

Aussi, insistons-nous strictement près des producteurs pour qu'ils s'imposent eux-mêmes la discipline nécessaire.

Un autre élément qui agira sur les cours ce sont les ensemencements prochains.

Il ne faut pas craindre de les développer dans toute la mesure du possible et de confier à la terre, pour la saison prochaine, au moins autant de semences de froment qu'à l'automne 1924.

L'homme, sur ce chapitre, n'est pas le seul maître. Les saisons ne sont pas à sa disposition et, depuis quelques années, il

s'en aperçoit bien, en constatant les folles fantaisies de dame nature qui semble se faire un malin plaisir de troubler le travail et de déjouer les prévisions du producteur.

N'importe, il faut prévoir des ensemencements égaux aux derniers, pour le moins ; ne pas craindre de recourir aux bonnes semences achetées en lieux sûrs avec des garanties écrites et se tenir prêts à lutter, au besoin, contre les intempéries, dans la mesure du possible.

Il est d'autres influences :

La marche des récoltes qui seront mises en terre. Ceci nous échappe complètement. Les stocks constitués. Ils ne doivent pas être considérables. Mais, dans l'ignorance épaisse où vit le producteur qui n'a jamais cherché à s'organiser pour lutter, au besoin, contre les informations tendancieuses de la spéculation et du commerce, c'est encore un élément qui nous échappe.

Nous avons, cependant, en nos mains, de meilleurs atouts pour nous défendre et c'est pourquoi nous avons écrit le titre : *Le moment d'être sage* et expliqué en quoi consiste ladite sagesse.

Il ne nous reste plus qu'à nous rendre compte, et il ne faudrait pas ménager nos efforts, pour obtenir, *au plus tôt, une donnée franche et sûre de ce que vaut la moisson 1925.*

Nous comptons beaucoup, pour cela, sur l'A. G. P. B. et son président.

FLEURBAERT-AGRICOLA.

### LA VIE CHÈRE — LE BLE — LE PAIN

Il n'est pas au monde une question qui, dans tous les temps, ait provoqué autant de discussions, autant de réglementations, de décrets, de lois, que la question du blé et du pain.

Dans la Grèce antique, à Athènes, des lois exemptaient les commerçants de certaines charges publiques, notamment du service militaire ; ces lois visaient surtout le commerce des blés, si nécessaire à l'alimentation du pays.

On voit à quelle ancienne tradition on pouvait se référer en demandant dernièrement au Parlement français, pour le commerce des blés, l'exonération de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Ces discussions sur la question du blé et du pain ont pris un caractère de vivacité au cours de la dernière campagne 1924-1925, à cause de la hausse considérable, de 90 francs à 140 francs le quintal, subie par les blés au cours de cette période.

Les articles se sont multipliés dans la presse agricole, dans les grands journaux politiques ; les discours, les vœux se sont répétés dans les assemblées agricoles, au Parlement, dans les deux Chambres, de nombreuses et interminables séances ont été consacrées à la discussion de lois ou de mesures de circonstance.

On a vu dans ces dernières années : La fermeture, puis la réouverture de la Bourse de commerce de Paris ; La prescription d'un taux minimum d'extraction pour la farine ; La prescription d'emplois de succédanés mélangés à la farine et la condamnation des Français à de mauvais pain durant de longs mois ;

Le droit pour les préfets de prescrire, pour la farine des taxes, qui variaient d'ailleurs souvent entre des départements limitrophes ;

Le remboursement temporaire aux moutiers d'une partie du droit de douane pour les blés étrangers incorporés dans leurs farines ;

La constitution entre les mains du gouvernement d'une masse de manœuvre de cent millions, pour lui permettre éventuellement de peser sur les cours, etc.

Toutes ces prescriptions si diverses ont pu, dans une certaine mesure, brider sur le marché intérieur l'évolution des cours vers la hausse. Cette hausse a fini, cependant, par prévaloir, les cours ayant été emportés par l'augmentation considérable des prix sur le marché international.

L'écart entre les cours de septembre 1924, environ 90 francs, sur celui de juin, environ 143 francs le quintal, a fini par dépasser 50 o/o.

Les circonstances ouvraient, en effet, un champ singulièrement facile à la spéculation : d'après les statistiques recueillies par l'Institut international d'agricul-

culture, à Rome, la récolte aurait donné 213 millions de quintaux disponibles dans les pays exportateurs, en regard de besoins évalués à 210 millions pour les pays importateurs.

Avec de telles masses à déplacer, un écart de 3 millions de quintaux était insignifiant ; l'équilibre était certainement précaire, d'autant plus qu'il s'appuyait sur des statistiques incertaines, donnant prétexte à mille gloses.

Sur ce terrain, la spéculation internationale pouvait donc jouer le grand jeu, et elle ne s'en est pas fait faute. Tout le monde a connu le « boom » de Chicago qui, après avoir porté, par exemple, le blé, le 2 mars, au cours de 2 dollars 01 le bushel, le précipitait le 11 mars à 1 d. 51.

Pour la France, en particulier, ce jeu si dangereux était encore aggravé par les variations, les soubresauts du change.

Au marché de Paris, les cours des blés indigènes suivaient les cours de Chicago en marquant cependant une diminution d'une dizaine de francs, en rapport avec la moindre qualité des blés de la récolte défavorable de 1924.

Cette infériorité était d'ailleurs bien reconnue et, cependant, le désordre de ces spéculations était tel qu'en juin, les cours respectifs des blés indigènes et de ceux de l'Amérique du Nord arrivaient à parité.

Ces hausses des prix du blé se répercutaient naturellement sur les prix du pain, et une sorte de lutte s'établissait alors entre les agriculteurs, voulant tirer tout le profit de la situation, et le gouvernement, tiraillé entre deux clientèles : d'une part, il lui fallait, en effet, ménager les agriculteurs, à cause de leur nombre et pour ne pas les décourager de la culture du blé ; de l'autre, il lui fallait tenir compte des consommateurs, ou plutôt des partis politiques, prêts à exploiter la cherté du pain considéré comme l'aliment symbolique.

Du côté de l'agriculture, on chercha à masquer l'étendue des ambitions derrière des considérations et des calculs de prix de revient.

Or, en matière d'exploitation agricole, il est des plus difficiles ou même impossible d'isoler le prix de revient d'une des cultures en la détachant du résultat d'ensemble qui, en somme, importe surtout.

Il faut, en effet, compter, entre autres, avec l'enchevêtrement des cultures successives et l'impossibilité de répartir entre elles les dépenses des engrais, celles de nombreux travaux de la ferme, avec la difficulté d'évaluer la valeur d'un grand nombre de produits employés à l'intérieur de l'exploitation, etc.

Dans son livre : *Le Blé et les Céréales*, M. Daniel Zolla, bien connu des lecteurs des *Débats*, a clairement expliqué ces raisons ; il a donné, en outre, des références qui valent d'être citées.

Le professeur Dubost, de l'école de Grignon, s'exprime ainsi : « Les prix de revient constituent l'une des plus étonnantes fantasmagories qui aient jamais eu lieu. »

Dans l'enquête agricole de 1866, M. de Lavenay, président de la troisième circonscription, déclare que : « Le prix de revient des cultures a été établi si diversement que le résultat ne mérite aucune confiance ; la vérité est que personne n'en sait rien. »

Enfin, un déposant de l'Oise, M. Bonneau du Marivay, n'hésite pas à qualifier de « jeu d'esprit les comptes de culture présentés à l'enquête. »

Pour justifier auprès de l'opinion publique, auprès du Parlement, les hauts prix auxquels le blé s'élevait, les calculs de prix de revient ont été réparés. Mais, ce qui échappe d'en montrer l'inanité, c'est l'extrême variété des chiffres avancés alors à diverses occasions ; c'est surtout la progression de ces évaluations au fur et à mesure que les cours montaient.

Il est curieux, en effet, on pourrait presque dire amusant, de suivre l'augmentation croissante de ces prix de revient.

C'est d'abord, à la Semaine du Blé de 1923, un accord unanime du ministre, des parlementaires, des agriculteurs, pour admettre un prix de vente de 80 francs pour le blé.

Mais, en avril 1924, M. le député de Montcault conteste ce prix, qu'il juge insuffisant pour les régions de faibles et de médiocres cultures.

Le 20 avril 1924, le *Petit Journal agricole* donne un prix de revient de 62 fr. 66 (admirons les centimes) pour un rendement de trente quintaux.

A quoi il est répondu, dans le numéro du 18 mai suivant, par un prix de 155 fr. le quintal dans l'Ouest, taux qui se réduirait, toutefois, à 80 francs pour un rendement de 22 quintaux, et à 55 francs pour un rendement de 35 à 40 quintaux.

En août 1924, à la Société nationale d'agriculture, M. Brettegnère émet l'avis qu'avec le taux de 80 francs, l'agriculteur qui récolte 8 quintaux à l'hectare est perdant (n'est-ce pas justice ?) ; mais, avec 30 à 35 quintaux, le bénéfice est important.

Puis on arrive, en 1925, aux cours élevés de la campagne 1924-1925.

Alors, le 17 mars 1925, au Sénat, M. Duchemin arrive, par de longs et difficiles calculs, à un taux de 137 francs, moyenne des prix de 80 francs pour les grosses productions et de 160 à 175 francs pour les régions les plus malheureuses.

Le 15 juillet 1925, à l'Association générale des producteurs de blé, on met en avant le prix de 30 francs-or, qui correspondrait à 120 francs-papier.

Sur tous ces calculs, on a d'ailleurs fait judicieusement observer (journal *Le Fermier*, du 12 août 1925) que, si les cours pratiqués respectivement en 1924

et en 1925 avaient bien été établis d'après les prix de revient, leur écart de 25 fr. environ correspondrait à une aggravation inadmissible de 25 francs entre les prix de revient des deux années.

La discordance de tous ces résultats, surtout leur allure tendancieuse vers la hausse, confirment les jugements qu'on a rappelés tout à l'heure ; il semble bien évident que, dans l'examen de la question, il n'y a aucun fond à faire sur ces calculs de prix de revient.

Dans ces débats entre les agriculteurs et le gouvernement, il n'y a finalement qu'une question politique.

(Chronique des transports). (A suivre).

## La Récolte de Blé de 1925 et la sélection des semences

D'après les résultats approximatifs des récoltes de céréales en 1925 publiés par le ministère de l'Agriculture au *Journal Officiel* du 23 septembre 1925, la récolte de blé en France se serait élevée à 89.561.060 quintaux, ce qui, pour une étendue ensemencée de 5.565.980 hectares, correspondrait à un rendement moyen à l'hectare légèrement supérieur à 16 quintaux.

Ainsi la récolte de 1925 égalerait celle de 1921, considérée comme exceptionnelle, ayant atteint 88.034.290 quintaux pour une étendue emblavée de 5.381.270 hectares, soit un rendement moyen à l'hectare de 16,35 quintaux. M. Henri Hittier constate que ces rendements moyens, supérieurs à 16 quintaux, n'avaient pas encore été atteints en France depuis 1840, les deux récoltes en effet les plus élevées avaient été celle de 1907 avec 15,7 et celle de 1903 avec 15,24 quintaux.

Malheureusement, les conditions défavorables dans lesquelles s'est effectuée la moisson en juillet et août dans nombre de régions font qu'une assez forte proportion des gerbes de blé ont été mises en meules ou rentrées dans les granges plus ou moins humides, des grains ayant même germé, aussi la qualité des blés s'en ressent ; 10 p. 100 de la récolte de Beauce, par exemple, serait impropre à la fabrication du pain pour la consommation humaine ; de là un sérieux déficit. Du reste, la statistique de 1925 n'indique qu'un poids spécifique moyen de 76 kilos 50 alors que, pour les blés de 1919, le poids spécifique moyen avait été de 78 kilos 32.

D'après la statistique que MM. Lambert ont publiée récemment, la consommation d'azote par l'agriculture française aurait dépassé, en 1924, 91.000 tonnes ; cette consommation n'était que de 71.000 tonnes en 1913. Il y a également accroissement dans l'emploi des engrais phosphatés et potassiques.

Mais M. Hittier attribue surtout l'augmentation de la production au choix des variétés et à l'utilisation des semences sélectionnées.

Généralisé sur l'ensemble de notre territoire, dit-il, l'emploi de variétés perfectionnées augmenterait aisément notre production de 10 à 20 p. 100, donnant un accroissement de récoltes qui se chiffirerait par une valeur annuelle de plusieurs milliards de francs, et M. Schrihaux ne cesse aussi d'insister sur cette circonstance : que cette énorme augmentation de notre production agricole serait tout bénéfique puisqu'il n'en coûte pas plus de cultiver une bonne variété qu'une mauvaise.

M. Hittier rappelle que nous avons, dépendant du ministère de l'Agriculture ou des offices régionaux, et poursuivant des travaux de sélection sur les blés ; la station d'essais de semences dirigée par M. Schrihaux ; le centre national d'expérimentation de Grignon, dans les environs de Paris ; dans l'Est et le centre, les stations de Nancy, Metz, Colmar, Besançon, Clermont-Ferrand ; de Villefranche-de-Lauragais, dans le Sud-Ouest ; d'Angers-Avrillé, dans l'Ouest.

La sélection et la production des semences pour la vente aux agriculteurs se poursuivent dans les environs de Paris, à Verrières, à Coulommiers, à Montfort-l'Amaury, à Melun ; dans le Nord, à Capelle et les environs ; à Valence, dans le Sud-Est.

Quels travaux poursuit-on dans tous ces milieux ?

Tout d'abord, dans les variétés de pays qui se sont modifiées sous des influences multiples, croisements naturels, mutations, mélanges accidentels, et qui sont alors des mélanges de familles distinctes, on cherche à découvrir une ou plusieurs plantes d'élite dont on fait la souche de variétés supérieures à la variété originale. C'est l'amélioration des variétés locales par sélection génétologique, la sélection génétologique des blés de pays.

En terminant sa communication, M. Hittier exprime le désir que le commerce des semences de blé redevienne libre et que l'exportation en franchise soit débarrassée des formalités qui accompagnent les demandes de dérogation.

*Céréales panifiables et tourteaux.* — M. Rozeray, directeur honoraire des services agricoles des Deux-Sèvres envoie une note relative à la conservation des blés et l'emploi des tourteaux.

Si les résultats indiqués par la statistique sont rassurants en ce qui concerne la récolte des céréales, pour ne pas avoir de déception, il est indispensable d'assurer la conservation des blés qui, dans la région de l'Ouest, ont eu à souffrir de l'excès d'humidité au moment de la récolte.

Il suffit de placer ces grains en couches minces dans les greniers les mieux aérés, et quelques pelletages permettront d'obtenir la siccité indispensable au maintien

de la qualité du blé qui était mouillé lors du battage.

Presque tous les agriculteurs, aidés par les Syndicats agricoles, ont montré dans leur entourage l'efficacité des tourteaux, si largement utilisés dans l'alimentation du bétail par les étrangers qui enlèvent chez nous, chaque année, au détriment de notre élevage, la plus grande partie des résidus industriels des plantes oléagineuses traitées à Marseille, Bordeaux et Nantes, en un mot, dans tous les centres de fabrication d'huile, à l'aide des graines importées de nos colonies.

Il est compréhensible que la paille et l'orge soient complètement réservées à la nourriture des animaux et à l'industrie ; mais qu'une partie de notre récolte de froment, si faible soit-elle, serve de nourriture au bétail, c'est une erreur économique qui doit être combattue en faisant constater aux petits cultivateurs les résultats obtenus aussi bien en faveur de l'élevage que de la production du lait et de la viande, à l'aide des tourteaux.

En réglementant la vente des tourteaux d'après leurs dosages, le législateur comblerait une lacune et mettrait à la disposition de l'élevage des ressources précieuses d'autant mieux utilisées qu'elles seraient livrées au prix résultant de leur valeur nutritive. Ce serait le plus sûr moyen de faire réserver à l'alimentation humaine la totalité des céréales panifiables, non avariées.

## TRAITEMENT PRATIQUE DES PLAIES DES ARBRES

Personne n'ignore qu'une plaie quelconque, faite à un arbre, est une porte d'entrée pour beaucoup d'organismes destructeurs ; la plaie peut être dangereuse par elle-même du fait de sa cicatrisation incomplète ; c'est ainsi qu'après un élagage, les larges plaies faites aux pommiers ou aux noyers, par exemple, entraînent fréquemment après formation d'un bourlet incomplet, la décomposition ultérieure et progressive du bois, d'où procèdent les arbres creux.

Le traitement, qui consiste à recouvrir les plaies avec du goudron ou du mastic à griffer n'est guère applicable au cas d'élevage, car il serait trop long et trop coûteux ; mais M. Ghavastelou a indiqué à l'Académie d'Agriculture un procédé permettant d'obtenir une cicatrisation certaine.

Ce procédé consiste en un badigeonnage immédiat au pinceau avec une solution de bichromate de cuivre que l'on prépare en mélangeant des solutions faites à chaud, mais ensuite refroidies, de bichromate de potassium ou de sodium à 6 p. 100 et de sulfate de cuivre à 6 p. 100. Il est important de ne mélanger que les solutions froides parce qu'à chaud il y a production d'une poudre brun-rouge de chromate de cuivre qui diminue la concentration de la solution.

Pour la préparation, la manipulation, la conservation de la solution de bichromate de cuivre, la dissolution du bichromate comme du sulfate de cuivre, seuls conviennent les récipients en bois, terre vernissée, grès ou verre.

## ELEVAGE Une Nouvelle Industrie Agricole

Les produits mélassés. — Jusqu'ici trois industries ont puissamment aidé au développement et à la prospérité de l'agriculture moderne. Ce sont les engrais chimiques, la machine agricole, les semences sélectionnées. Voici qu'une quatrième industrie s'annonce comme devant occuper une place importante dans l'économie générale de l'exploitation du sol, ce sont les aliments mélassés pour le bétail.

Depuis quatre ou cinq ans, nous assistons à une complète transformation dans la fabrication des produits de cette industrie. Par suite des progrès accomplis, l'emploi des aliments mélassés a pris une très grande extension dans les fermes où l'on se livre à l'élevage et à l'engraissement. Rien que pour la campagne qui s'achève, on estime à deux millions de quintaux la production générale des aliments mélassés en France. La valeur totale de ces produits n'est certainement pas inférieure à cent millions de francs.

Si considérables qu'ait été les progrès de cette nouvelle industrie, il reste cependant beaucoup à faire avant qu'elle soit parvenue à utiliser la totalité des mélasses de nos sucreries et raffineries. En effet, la majeure partie des stocks de mélasses est encore maintenant livrée à la distillation. Faute d'en connaître les avantages, la masse des petits éleveurs et des fermiers nourrisseurs néglige de faire usage des produits mélassés. C'est servir l'intérêt général que de contribuer à la diffusion des aliments mélassés dans toutes les exploitations agricoles, petites ou grandes.

Depuis plusieurs années, le cours de la mélasse est à peu près invariable, soit 0,70 le degré de sucre. Cela veut dire que le sucre dans les mélasses vaut 0 fr. 70 le kilo. A 70 francs les 100 kilos, le sucre est moins cher que tous les sons, grains et tourteaux, en poids comme en valeur nutritive. On a calculé qu'un kilo de sucre à 0 fr. 70 contenant 100 unités nutritives, était 137 % moins cher qu'un kilo d'avoine à 1 fr., contenant 60 unités nutritives seulement.

Par l'économie qu'elle procure autant que par la fixité des cours, l'alimentation mélassée s'impose à l'attention de tous ceux qui ont des animaux à nourrir.

L'exemple de la plus probante est celui de l'industrie militaire qui, depuis qu'elle a prescrit l'addition des aliments mélassés à la ration des chevaux de l'armée, réalise une économie budgétaire annuelle supérieure à dix millions de francs.

Les fabrications de produits mélassés existent à peu près partout en France ; les usines de la région parisienne sont particulièrement nombreuses et importantes. Grâce à un tarif relativement favorable, la circulation des produits mélassés s'étend à tout le territoire. Toutefois, ce tarif n'est réellement avantageux que pour les expéditions par wagons complets de cinq ou dix tonnes.

Les petites exploitations rurales ne peuvent pas toujours passer des ordres de cette importance. Mais ce désavantage disparaît là où il existe des groupements d'acheteurs. Les Syndicats agricoles se chargent ordinairement de la distribution des aliments mélassés, comme de celle des engrais. Conjointement aux Syndicats, les commerçants grainetiers sont, pour la plupart, bien approvisionnés en ces matières.

Le choix d'un bon produit mélassé est donc relativement facile. Néanmoins la plupart des acheteurs ont besoin qu'on les instruisse sur la manière de reconnaître les meilleurs produits et surtout sur la manière de s'en servir.

En outre des produits des Raffineries Say, de Paris et de Chantenay-Nantes, nous pourrions sous peu offrir à nos adhérents d'autres produits mélassés d'une nouvelle usine qui vient d'être édifée dans la banlieue de Nantes, et dont la fabrication quotidienne s'élève à un chiffre important justifié par une augmentation considérable et toujours croissante de sa clientèle.

## Fumure des Prés

L'automne et le début de l'hiver étant l'époque la plus favorable pour la fumure des prés, il n'est pas inutile de revenir sur ce sujet que nous avons déjà traité plus d'une fois. La consommation de la viande de boucherie a sensiblement augmenté. Depuis dix ans, plus d'un million d'hectares de terres jusque-là en labour ont été convertis en pâturages. Mais les pâturages ne peuvent nourrir un nombre bétaïl que s'ils sont constamment entretenus et améliorés par des apports d'engrais.

Les engrais phosphatés sont ceux qui agissent le plus efficacement sur les prés. Une pratique de plus d'un demi-siècle a démontré que, dans la région de l'Ouest tout au moins, il n'est pas nécessaire de recourir aux superphosphates. Les phosphates naturels finement pulvérisés agissent sur tous les prés. Mais il ne faut pas oublier que les plantes n'ont pas seulement besoin de phosphore ; la potasse leur est aussi nécessaire. On se trouvera bien d'employer, à l'hectare, un mélange de cinq cents kilogrammes de phosphates naturels purs dosant 30 pour cent d'acide phosphorique, avec une égale quantité de sylvinite riche tirant 20 pour cent de potasse. Tous nos syndicats agricoles peuvent procurer à leurs adhérents ces engrais haut titre qu'il faut toujours préférer à ceux d'un faible dosage.

Le phosphore et la potasse ont pour effet de développer surtout les légumineuses, trèfles, lotier, minette. Les graminées, aussi nécessaires aux prairies que les légumineuses, sont surtout sensibles à l'action de l'azote. Il sera bon d'employer trois cents kilogrammes à l'hectare de sulfate d'ammoniaque. Le sulfate d'ammoniaque peut sans inconvénient être mélangé au phosphore et à la sylvinite pour être répandu en même temps. Le mélange d'ailleurs ne doit être fait qu'au moment d'effectuer l'épandage.

La chaux n'est pas moins utile aux prés qu'aux terres de labour. L'industrie produit aujourd'hui des chaux tamisées en poudre impalpable livrées en sacs. L'épandage de la chaux tamisée n'est nullement pénible s'il est fait à l'aide de l'épandeur d'engrais. Cet excellent instrument devrait se trouver dans toutes les fermes. Une dose de mille à douze cents kilogrammes de chaux à l'hectare est suffisante, à condition d'être renouvelée, tous les trois ou quatre ans. La chaux doit toujours être employée à part, elle ne doit pas être mélangée avec les autres engrais.

Outre les engrais du commerce, il en est qui peuvent être produits à la ferme et qu'il ne faut pas négliger. Les terreaux bien préparés apporteront aux prés une dose d'azote appréciable. Le purin qui s'écoule des fumiers, et qu'on laisse trop souvent perdre, est un engrais complet, il contient sous une forme proprement assimilable du phosphore, de la potasse et de l'azote. Recueilli dans une fosse cimentée et transporté sur les prés à l'aide d'un tonneau d'épandage, il donne des résultats excellents.

On n'insistera jamais trop sur l'importance de l'amélioration des pâturages. Un vieil agriculteur de notre connaissance avait coutume de dire que cette amélioration est la clef du progrès agricole. En effet, un bétail plus nombreux et composé d'animaux de choix fournit à la ferme des fumiers plus abondants et plus riches. Les terres de labour plus fortement fumées donnent des rendements plus élevés. Le manque de main-d'œuvre forçant à réduire les superficies ensemencées, une augmentation des rendements peut seule compenser cette réduction. Beaucoup de terrains de qualité inférieure qui seraient toujours de mauvaises terres à blé peuvent, si l'on ne recule pas devant la dépense d'engrais nécessaire, devenir de bons pâturages.

JULES DAVOST.

## Comment calculer le Prix Mondial du Blé

Les grandes places internationales qui traitent le blé sont sujettes à des fluctuations souvent déconcertantes pour les techniciens de la bourse de commerce peuvent à peu près seuls mesurer l'ampleur. Il est donc intéressant pour le monde agricole de pouvoir calculer le prix de revient du quintal de blé étranger rendu en France, afin de mesurer l'influence éventuelle que ce prix peut avoir sur les cours français.

En prenant pour base le marché de Chicago qui est, pour ainsi dire, celui qui guide la spéculation mondiale, on peut constater, par exemple, le cours de 1.50 — un dollar 50 cents — pour un « bushel » qui pèse 27 kilos 210, soit 3 bushels 675 aux 100 kilos. Le cours de 1.50 multiplié par 3.675 donne le prix des 100 kilos à Chicago, soit, 5 dollars 51 cents. On ajoute à 5.51 la somme de 85 cents pour le transport par mer, le fret, l'assurance, pour 100 kilos, ce qui fait un total de 6 dollars 36 cents. Le dollar au cours du jour étant à Paris, par exemple de 21 fr., on multiplie 6.36 par 21 et l'on a 133 fr. 56 centimes qui représentent le prix du quintal caf (coût, assurance, fret), c'est-à-dire le prix de revient sur bateau à l'arrivée au port français. On ajoute à 133.56 la taxe d'importation de 1.30 % de ce prix ou 1 fr. 73, soit : 133.56 + 1.73 = 135 fr. 29. A ce chiffre, il faut encore ajouter les frais de déchargement et divers ou environ 3 fr., soit 138.29 et plus, finalement (à partir du 31 juillet), 14 fr. de droits de douane, c'est-à-dire 152 fr. 29, total qui représente le prix de revient du blé mondial sur wagon dans nos ports.

Ainsi, l'opération se résume à l'équation suivante : Cours de Chicago X 3.675 + 0.85 X Cours du dollar à Paris + 1.30 % + 3 fr. + 14 fr. C'est peut-être un peu compliqué en apparence, mais c'est le moyen qu'emploient les négociants ou courtiers à la Bourse de Commerce pour connaître le prix de revient du blé mondial. Si les courtiers le font, il n'y a aucune raison pour que les agriculteurs le négligent, et, somme toute, il est dans l'intérêt de tout producteur de blé de connaître chaque jour le prix mondial de la plus nécessaire des céréales.

A. C.

## CONDITIONS DE VENTE DE L'ACIDE SULFURIQUE

	CAMPAGNE 1925-1926	
	wagon complet	wagon incomplet
Acide sulfurique, les 100 k. nus, 52°...	22 50	23 50
Acide sulfurique, les 100 k. nus, 60°...	25 »	26 »

OBSERVATIONS. — Livraisons en touries de 30 ou 60 litres, et en cylindres de 300 litres, facturés :

Touries de 30 litres.....	20 fr.
Touries de 60 litres.....	30 fr.
Cylindres 300 litres.....	200 fr.

et repris aux mêmes prix si rendus en bon état avec leurs bouchons dans le délai de 2 mois à dater du jour de l'expédition, aux usines du fournisseur franco à leur adresse, en gare de Nantes-Etat.

Passé ce délai il sera retenu pour la location et par mois : 1 fr. pour les touries de 30 ou 60 litres ; 10 fr. pour les cylindres.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Réduction de 1 fr. par 100 k. pour livraison novembre et décembre ; la location des emballages ne commençant à courir qu'à partir du 1<sup>er</sup> février.

Réduction de 1 fr. 50 par 100 k. pour livraison dans les touries de l'acheteur à adresser franco aux usines du fournisseur ; ou en dépôt chez le fournisseur par suite d'achat préalable des touries.

OBSERVATIONS

Pour faciliter les livraisons, nos fournisseurs peuvent mettre à la vente un certain lot d'emballages aux conditions suivantes :

Bonbonnes de 30 litres.....	15 fr.
Bonbonnes de 60 litres.....	22 fr.
Cylindres de 300 litres.....	175 fr.

Nota. — Nous recommandons à nos adhérents qui auront à retourner des emballages vides à nos fournisseurs, de les expédier en très bon état et franco à l'adresse suivante :

MM. R. Delafay et C<sup>e</sup>, Ile Sainte-Anne, à Nantes, gare Nantes-Etat.

Tout retour fait en gare de Nantes-Légé-Anjou ou Nantes P.-O., subira une réduction de 0.50 par tourie.

Les retours d'emballages devront être faits comme expéditeurs au nom de ceux auxquels ils auront été facturés.

Comme conséquence de toutes les conditions ci-dessus, nous prions nos adhérents de bien spécifier sur leurs commandes le mode d'achat et la date de livraison de l'acide sulfurique.

## SULFATE DE CUIVRE

Nous repreneons tous les ans, à pareille époque, c'est-à-dire sitôt après la fin des vendanges, le service des renseignements dont ont besoin nos adhérents vigneron, pour leur approvisionnement en sulfate de cuivre.

Nous débutons cette année avec des cours excessivement élevés. La hausse de la livre anglaise détermine celle du sulfate de cuivre, et nous ne savons que conseil-

ler à nos amis en présence du prix qui nous est fait, de 245 fr. les 100 kilos, livraison novembre. Toutefois, pour satisfaire à quelques demandes qui nous sont déjà parvenues, nous nous sommes assurés à ce prix d'une petite quantité qui nous permettra d'exécuter les ordres qui pourront nous arriver d'ici le prochain bulletin.

Soufre sublimé 100 fr. les 100 kilos.

## Les Engrais

Nos marchés étant faits pour la presque totalité des engrais à prix fermes jusqu'à fin décembre, nous n'aurions rien à en dire si nous n'étions obligés d'excepter de cette règle les engrais azotés pour les prix desquels la valeur de la livre anglaise est déterminante. Nous nous trouvons donc dans l'obligation pour ceux-ci de suivre les cours avec toutes leurs variations et leur avance considérable.

Devons-nous engager nos adhérents à retenir ferme aujourd'hui les quantités de nitrate dont ils auront besoin en janvier-février ou leur recommander plutôt l'abstention momentanée ? Un avis est bien difficile à donner.

Nous nous trouvons aujourd'hui devant les prix suivants :

1<sup>o</sup> Pour le nitrate de soude, livraison novembre franco toutes gares, par wagon complet de 10 tonnes, ou pris en magasin : Broyé, sacs réglés à 75 kilos..... 151 » Non broyé, sacs réglés à 75 kilos 149 50 Non broyé, sacs d'origine..... 148 » Majoration de 0.75 par 100 k. pour livraison par wagon de 5 à 10 tonnes, facturés au nom de plusieurs preneurs, et de 1.50 par 100 k. pour expédition de moins de 5 tonnes.

Pour livraison décembre, majoration de 1 fr. par 100 k., et 3 premiers mois 1926, majoration de 2 fr. par 100 k.

2<sup>o</sup> Nitrate de chaux, livraison janvier franco toutes gares 130.50 par wagon de 10 tonnes ou pris en magasin avec mêmes majorations de 0.75 et 1.50 pour livraisons par quantité moindre.

Nous n'avons que des quantités limitées pour les nitrates.

## Le Marché Mondial des Grains

BLÉ. — Les offres de blé canadien pour embarquement ont, constate le « Corn Trade News » du 27 octobre, été beaucoup moins libérales dans la semaine écoulée et elles ont rencontré une bonne demande à des prix en hausse. Les expéditions mondiales ont de nouveau atteint un bon total, quoique le contingent fourni par la Russie ait été nettement plus faible. Le blé allemand reste bien demandé. Les quantités en mer présentent une nouvelle augmentation.

Le marché a enregistré de fréquentes fluctuations dans la dernière huitaine, mais dans les derniers jours, les influences haussières ont été prépondérantes et les cours se sont raffermis. La continuation de la sécheresse en Australie n'est pas en effet sans causer des préoccupations de plus en plus sérieuses et certaines estimations de la récolte n'envisagent pas plus de 100 à 110 millions de bushels, chiffre qui paraît bien faible si on le compare à celui de la récolte 1924 — 164 millions. Le propre correspondant du C. T. N. à Melbourne câble que les récoltes ont fortement souffert du manque prolongé d'humidité, information que l'on peut considérer comme une confirmation d'une récolte réduite. Si la production de l'Argentine ne donne pas de déceptions, elle fournira, il est vrai, une bonne compensation. Mais, si cette récolte ne dépasse pas les 28 millions de quarts annoncés par les statisticiens du gouvernement américain, l'excédent qui sera de 10 millions de quarts contre les 15 millions récoltés l'an passé, restera bien insuffisant pour balancer complètement la réduction de l'excédent australien. Il faut noter que les derniers avis sont bons et c'est ainsi qu'une évaluation de l'excédent câblée à Londres atteint 5 millions de tonnes, soit 23 millions de quarts.

De toutes parts, il se confirme que la Russie n'offre plus de blé, alors que le seigle mis au marché semble voir se tarir sa source. Il s'ensuit donc presque automatiquement qu'une recrudescence d'achats devra avoir lieu au Canada. Dans la semaine écoulée, ce pays paraît avoir enregistré un courant suivi de demandes, à tel point même que, en présence des forts changements signalés de nouveau, on est presque tenté de dire qu'il y a eu rafle de blé canadien. Il semble que les pays continentaux constituent des stocks d'hiver. S'il en est ainsi, il pourra y avoir encore quelques bonnes expéditions du Canada, le seul pays exportateur qui soit à même de fournir d'importantes quantités de blés, forts et il ne serait pas surprenant que le courant d'exportation s'appaise bientôt (de toutes façons, il doit y avoir épuisement après la fin novembre). Plusieurs des pays importateurs en effet, la France, l'Allemagne, l'Italie, disposent d'un fort contingent de blé indigène dans lequel ils continueront à puiser libéralement et différencieront les achats extérieurs dans la mesure du possible dans l'espoir de conditions meilleures lorsque l'Argentine aura sa récolte assurée.

En tout cas, la situation de l'approvisionnement n'est certainement pas aussi favorable qu'elle a été ; de là, la fermeté actuelle. Aux Etats-Unis, il y a bien une certaine augmentation des réceptions de blé d'hiver ; mais les quantités enregistrées sont faibles, considérées en elles-mêmes, et elles appellent le complément du

blé de printemps, dont les disponibilités s'affaiblissent. Les meuniers américains devront avoir recours au Canada et l'on a déjà annoncé l'achat de millions de bushels.

L'Argentine a fait la semaine écoulée des expéditions plus libérales et a corrobore les bons avis concernant la récolte dans le sud en faisant des offres à 48 sh. par quarter pour expédition janvier-février. L'Inde a eu de bonnes pluies générales dans presque tous les districts producteurs, situation qui pourra peser sur les prix et libérer l'excédent de la vieille récolte, pas très considérable toutefois, environ 800.000 quarters.

Le C. N. T. rappelle que, la semaine précédente, il faisait ressortir l'influence qu'exercera dans les prochains mois sur le marché la récolte de l'Argentine. Si les promesses restent bonnes, il faut s'attendre à ce que les ventes prennent de l'extension avant longtemps; mais il est probable que les offres rencontreront une assez bonne demande, car la compétition du Canada ne se fera pas sentir à ce moment de façon très active et il est peu probable que l'Australie presse beaucoup la vente d'un excédent relativement faible. Les statistiques indiquent certes qu'il y a dans le monde d'amples disponibilités pour la campagne en cours, mais la dépression de la Russie et du Danube a privé le marché de quelques approvisionnements utiles à cette époque, alors que les expéditions de l'Amérique du Nord donnent à penser qu'une bonne récolte au Canada ne compense pas entièrement un déficit aux Etats-Unis, tout au moins pas dans les premiers mois de la campagne. Les derniers avis concernant les conditions climatiques du Canada étaient très défavorables; toutefois, d'après un rapport officiel du 13 octobre, plus des deux tiers de la récolte de la Saskatchewan auraient été battus et le reste n'aurait été qu'une affaire de huit à dix jours. Cette province est une importante région de production, mais celle de l'Alberta l'est également (100 à 120 millions de bushels) et là le mauvais temps n'a pour ainsi dire pas cessé de régner depuis le commencement des battages.

## LES RECOLTES CÉRÉALES

Du Bulletin des Halles du 4 novembre. Les terres arables ont maintenant, en tous milieux, une ample proportion d'humidité et leur labourage continue à s'effectuer, mais avec beaucoup plus de facilité que dans la première quinzaine d'octobre. Toutefois, on commence sur divers points à constater un excès d'eau qui ralentira forcément la pénétration des sacons en empâtant en quelque sorte les versoirs. De toute façon, l'œuvre accomplie est considérable dans tous les départements. Aux labours, ont immédiatement succédé les ensemencements et l'on peut dire qu'ils sont terminés çà et là, à moitié ou aux trois quarts effectués dans la généralité des terrains. La levée des premières céréales, qu'il s'agisse de blé ou de seigle, d'avoine ou d'escourgeon, se prononce on ne peut mieux, étant, en somme, favorisée par une température douce, des pluies légères ou une forte rosée matinale.

BLE. — La campagne d'ensemencement a été on ne peut mieux engagée dans nos régions à production excédentaire et la levée se trouve, depuis une huitaine de jours, favorisée par des conditions atmosphériques idéales : la terre, ayant une proportion normale d'humidité, se réchauffe facilement, dans la journée, au moindre rayon de soleil. Quelques jours encore de ce beau temps et l'on constatera, suivant les termes habituels, la bonne apparence des emblavures. Le travail préparatoire et celui de l'ensemencement ayant pu être exécutés rapidement et régulièrement, aura-t-on accru la superficie des blés d'automne ?

Les ensemencements étant, en somme, presque terminés, il faut espérer que les fermiers voudront en finir également avec les battages, suspendus çà et là depuis trois semaines ou un mois, et que, par suite, leurs offres répondraient mieux qu'en ce moment aux besoins du commerce. Constatons, toutefois, que les moulins de force moyenne sont assez bien approvisionnés; une amélioration des offres de la culture nous est même signalée, en Bourse, pour plusieurs marchés de Beauce, de Touraine, du Berry et du Bourbonnais. On peut sans doute envisager une plus grande activité des opérations aux prochaines séances de notre marché libre, où, aujourd'hui, elles ne sont qu'ordinaires.

On tient en disponible, départ : Blé de Beauce et de l'Orléanais, 127 à 129.

Touraine, Loir-et-Cher, Indre 127 à 129; Allier, Cher, Nièvre, Puy-de-Dôme, 131 à 132.

Aube, Marne, Seine-et-Marne, 125 à 126; Oise, Aisne, Somme, Ardennes, suivant poids spécifique, 123 à 125.

Yonne, Côte-d'Or, 126 à 126.50; Sarthe, Mayenne, 125.50 à 126.50; Poitou, Vienne, 127 à 128.50.

Anjou, Charente, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, 125.50 à 126.50.

Vendée et Loire-Inférieure, 125.50 à 126.50.

Seine-Inférieure et Normandie en général 122 à 123.

Eure 126 à 127.

Bretagne 122 à 123.

Nord et Pas-de-Calais, 124 à 126 suivant poids spécifique.

En livrable, on tient : sur les 4 de novembre, les B. O. T. P., 129 à 130; les 5 départements du Nord 127.

Sur les 4 mois de janvier respectivement 130 et 128 départ.

Comme on le voit la tendance s'est affirmée sur les provenances de Beauce et du Centre et sur celles du Nord et la plus-value acquise ne justifie pas les meilleures qualités de grains. Pour les blés à livrer, la tendance s'est légèrement affirmée en fin de séance.

SONS. — Demande ordinaire en tous milieux; la température n'est pas assez rigoureuse pour stimuler la consommation des issues, étant donné qu'il y a dans toutes les fermes d'élevage des matières fourragères sèches ou fraîches en quantités notables. On consomme également beaucoup de petits grains.

AVOINES. — Il y a un certain marasme dans le commerce des avoines; si les offres se sont un peu améliorées en toutes qualités et provenances, la demande est loin d'être entreprise; la température douce et humide ne favorise sans doute pas la consommation animale, mais est-ce une raison suffisante pour se désintéresser des approvisionnements ? On espère apparemment qu'une amélioration du change aura pour corollaire une atténuation des prix du disponible ou du livrable. Les ensemencements ont été copieux et poursuivis jusqu'en dans des conditions excellentes, et la germination a été rapide sur la plupart des terres; cette bonne préparation fait, dans une certaine mesure, prédisposer aux concessions, au moment où les offres en sortes étrangères deviennent à leur tour plus libérales. En dernier, la tendance était plus soutenue qu'au début et l'on enregistre une avance moyenne de 1 fr.

On a traité dans les limites suivantes, en marchandise disponible, départ : Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 96 à 97.

Grises d'hiver du Poitou, des Charentes et du Centre 91 à 92.

Noires de Touraine, du Berry et du Poitou 96 à 97.

Blanches et jaunes des cinq départements du Nord, et principalement de l'Oise et de la Somme 94 à 95.

Ligovo de Brie et des environs de Paris 96 à 97.

En qualités de Bretagne, et principalement des Côtes-du-Nord, les affaires déclinent un peu, la récolte se trouvant épuisée déjà dans un certain nombre d'exploitations. On tient départ grands réseaux :

Grises de Bretagne 90 à 91, noires 94 à 95, blanches et bigarrées 88 à 89.

SARRASIN. — Situation absolument inchangée; les offres sont ordinaires et répondent assez bien aux besoins réduits de la graineterie en région parisienne; il y a toujours une certaine abondance de petits grains qui limitent, dans une certaine mesure la consommation du sarrasin, on ne traite guère que de petits lots en provenance de Bretagne et de Normandie, le sarrasin de la Creuse et de la Haute-Vienne prenant surtout la direction du Sud-Ouest. Tendance soutenue. Bretagne, principalement Côtes-du-Nord et Morbihan, 82 à 83, Normandie 83 à 84, Limousin 84 à 85.

GRAINES FOURRAGÈRES. — Trêfle violet : les apports ont continué importants, mais la hausse des changes a entraîné une fermeté sur l'article. Les belles qualités ont été spécialement recherchées. On traite : Midi 680 à 725; Centre 650 à 750; gros grain extra 775 à 875.

Luzerne : la hausse persiste sur l'article. La clientèle française se met aux achats. Seuls la Provence et le Midi fournissent de la marchandise. Il n'y a pour ainsi dire, rien dans le Centre. On cote Luzerne Midi 690 à 740; Provence 750 à 825.

Minette : bien demandée, 275 à 325.

Autres articles, sans changement.

Notre région réalise lentement. Les détenteurs s'aperçoivent aujourd'hui qu'il ne serait pas sage de compter aujourd'hui sur une hausse semblable à celle de 1924, c'est-à-dire de 30 à 40 fr. par 100 kilos. Nous sommes aux environs de 125 à 126 fr., ce qui fait 5 à 6 fr. de plus qu'en août, soit l'équivalence à quelque chose près des frais et déchet de poids supportés par la marchandise rentrée en magasin depuis 2 ou 3 mois. Comme nous l'avons dit au début de la campagne, il n'y aura pas cette année de gros déplacements extraordinaires de blés d'une région à l'autre dans l'intérieur de la France, sauf ceux qui se manifestent chaque année vers le Midi, toujours insuffisamment producteurs.

L'importation des blés étrangers est totalement arrêtée par suite de la hausse des prix de l'étranger, des frais de transport et surtout de la hausse de la livre anglaise. Nous ne voyons pas par ailleurs de baisse à prévoir même si l'hiver se passe d'une façon favorable pour les récoltes en terre.

## VINS

Nous croyons utile de rappeler aux viticulteurs que le dernier délai pour leur déclaration de récolte expire le 15 novembre. Nous les engageons tous à faire cette déclaration, même ceux qui n'ont eu qu'une récolte nulle, ou n'excédant pas leur provision de consommation familiale annuelle.

Le relevé des déclarations permet de déduire certains renseignements de sta-

tistique très intéressants pouvant guider la marche des cours.

Dans notre département la récolte de 1924 avait donné d'après les déclarations des récoltants eux-mêmes :

1.326.030 hect.

quantité à laquelle il faut ajouter le stock au 1<sup>er</sup> octobre..... 72.326 —

Nous pouvons donc disposer de..... 1.398.356 —

sur lesquels il en est sorti, d'après les données statistiques des Contributions indirectes..... 684.928 —

713.428 —

De ce chiffre il y aura lieu de déduire :

1<sup>o</sup> La consommation du vin lui-même ;

2<sup>o</sup> La consommation en franchise, mais comme il est absolument impossible de les déterminer, il faut attendre la publication par l'Administration des déclarations par les récoltants de leur production de 1925 et de leur stock en vins vieux au 1<sup>er</sup> octobre 1925. Ce dernier chiffre déduit des 713.428 hectolitres trouvés ci-dessus, nous permettra de déterminer quelle a été l'importance de la consommation en franchise et du vin lui-même, importance qui doit être considérable.

Les existences en vins de 1924 sont encore intéressantes, et il s'en vend de temps en temps des lots de muscadets assez intéressants entre 380 et 400 francs.

Pour les vins de 1925 dont la quantité est assez réduite, et en vue de certains emplois, des achats ont été faits à la récolte à prix très variables. Ils se continuent depuis entre 430 et 470 pour les vins de toute première provenance et qualité.

En vins de second choix, il faut voir les prix aux environs de 380 à 400 fr.

En gros-plant, les écarts sont également très grands, 220 à 250 fr. les premiers choix, 180 à 220 fr. les ordinaires.

Recolte 1924  
Muscadet 1<sup>er</sup> choix, haut degré 450 à 470  
Muscadet 1<sup>er</sup> ch., degré courant 420 à 430  
Muscadet 2<sup>e</sup> ch., » » 380 à 400  
Gros-plant 1<sup>er</sup> ch., » » 200 à 230  
Gros-plant 2<sup>e</sup> ch., » » 180 à 200

## Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 6 novembre 1925.

NOMINAUX	1925	1924
Froment .....	125	à 126
Seigle .....	84	à 86
Avoine .....	91	à 92
Orge mouture .....	91	à 92
Orge brasserie .....	99	à 100
Sarrasin .....	80	à 82
Son .....	62	à 65
Fèves .....	120	à 122
Farine .....	165	à 166

### FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville 110 » à 120 »  
Paille — 70 » à 80 »  
Foin, les 500 k. en ville 160 » à 170 »  
Paille — 120 » à 130 »

### PRETS ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 1 fr. 50 par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la publicité Yves Bourgeois, 19, rue Grébillon, à Nantes.

Nous prions instamment nos adhérents d'aviser le Syndicat lorsque les insertions demandées dans le bulletin auront reçu satisfaction, afin d'éviter des correspondances inutiles.

### OFFRES

175. — A vendre, jeune chien couchant, arêtant bien et rapportant magnifiquement poil et plume, ou échange contre fusil Simplex, parfait état, canon Hercule.

176. — A vendre : 1<sup>o</sup> carriole anglaise faux bois, carrosserie Platet avec capote et mécanique. Bon état ; 2<sup>o</sup> Une selle d'homme complète, garnie peau de porc. Bon état.

177. — A vendre, chasse cession de chasse : 1<sup>o</sup> chienne, basset Griffon vendéen, 3 ans, très bonne sur lièvre et lapin ; 2<sup>o</sup> fusil Lefaucheur. Prix très modérés.

178. — A affermer à 1/2 fruits avec cheptel, pour le 11 novembre 1926, la ferme de la Sauvinais, commune de Donges, contenant 39 hectares (terres, prés, vignes, prés-marais). Proximité de plusieurs marchés et à 4 kil. de 3 gares. S'adresser à M. Raoul Ollivaud, 53, quai du Port, à Méan (Saint-Nazaire).

179. — A vendre, une jument, 6 ans, pouvant s'atteler et habituée aux travaux agricoles.

180. — A vendre, jeune chienne Laverack, 18 mois, beaucoup de nez, rapporte. Prix à débattre.

181. — A vendre en toute confiance, poulin et pouliche de 18 mois, élevés sur le pays.

182. — A vendre, un taureau Normand, 5 semaines, une génisse Normande, 9 se-

maines, et une de 13 mois. Animaux de choix, race pure. Papiers originaux.

183. — A louer à prix de blé pour le 1<sup>er</sup> novembre 1926, belle ferme de 35 hectares, sise commune de Champlocé (Maine-et-Loire), et comprenant terres, prés et petite vigne.

184. — A vendre : 1<sup>o</sup> plusieurs couples de canards coureurs Indiens, pondant spécialement pendant l'hiver, 60 fr. le couple ; 2<sup>o</sup> plusieurs couples de lapins « Angora blancs », 60 fr. le couple.

185. — A vendre, excellent break, état neuf.

186. — A vendre, forte carriole normande, avec capote. Bon état, 1.600 fr.

187. — A vendre d'occasion, très bon harnais de travail.

188. — A vendre, un excellent cheval, 5 ans, très fort, très doux, habitué aux travaux agricoles, ferait un très bon cheval de camion. Toutes garanties.

189. — A vendre : 1<sup>o</sup> 1 voiture Derby, 4 places ; 2<sup>o</sup> 1 Duc, 6 places. Très bas prix.

190. — A vendre : 1<sup>o</sup> Deux couples dindons blancs, race pure, pour reproduction ou consommation ; 2<sup>o</sup> Canes race appelante, domestiquée.

191. — A vendre, deux petites vaches bretonnes, dix belles volailles poudeuses et un jument bretonne.

### DEMANDES

80. — On demande un éleveur pour veuf, muni de très bonnes références pour jardinage.

81. — On demande de suite ou pour Saint-Jean prochain, 1 fermier, garde en même temps, pour petite ferme de 6 à 8 hectares, située à Fay-de-Bretagne.

82. — On demande pour environs de Nantes, un jardinier célibataire ou marié.

83. — On demande pour propriété près Nantes, un cultivateur marié. Logement, légumes, bois.

84. — On demande ferme pour exploiter à moitié fruits, ferme de 7 hectares dont 4 en vigne, banlieue de Nantes. Matériel fourni par propriétaire. Conditions avantageuses.

85. — On demande pour château Maine-et-Loire, jeune homme de 16 à 20 ans, ou homme veuf sans enfants, comme aide-jardinier. Sérieuses références exigées.

86. — On demande à louer pour la Toussaint 1926 : 1<sup>o</sup> Une ferme de 25 à 50 hectares ; 2<sup>o</sup> une propriété de 25 à 50 hectares, comprenant maison de maître et ferme libre.

87. — On demande un ménage vigneron et de préférence avec un enfant en âge de travailler. Bons gages.

### BESTIAUX

Paris-La Villette, 26 octobre.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps est plus encourageant et favorise la demande. A noter que dans beaucoup de villes du Nord-Est on organise pour cet hiver, la vente de la frigo, ce qui diminuera sensiblement la demande de la Villette.

GROS BETAÏL. — Amenés : bœufs 2.620, vaches 1.390, taureaux 305, soit un total de 4.325 contre 5.001 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 838 gros bovins contre 593.

Les affaires ont été bien plus actives, aussi bien de la part de la boucherie de campagne que de celle de la cheville. Hausse générale de trois sous par livre.

VEAUX. — Amenés 1.530 contre 1.835, il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 358 contre 300. La vente a été un peu meilleure, marquant une avance de deux à trois sous, et même un peu plus dans les qualités secondaires.

MOUTONS. — Amenés 17.107 contre 21.310 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.960 contre 2.310.

La demande a été un peu meilleure mais elle s'est portée principalement sur les sortes secondaires du Midi qui ont progressé de 10 francs par tête. Les animaux de ferme n'ont été recherchés que dans la deuxième partie de la réunion.

PORCS. — Amenés 4.287 contre 4.362 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 1.350 contre 1.520. Cours sans changements.

Les prix sont établis ainsi : porcs extra 7 à 7.10 le kilo vif ; bons porcs maigres de pays 6.80 à 7 ; maigres ordinaires et petite marchandise 6.50 à 6.80 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre 6.80 à 7 ; bons porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud, Centre 6.70 à 6.80 ; ordinaires 6.80 à 6.60.

COCHES. — Vente mauvaise ; la cote s'établit entre 4.50 et 5.60.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 46 contre 10 il y a huit jours. Vente calme entre 120 et 250 francs la pièce suivant grosseur et qualité.

### DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, 26 octobre.

	Amenés	Inventés
BŒUFS .....	2.620	110
VACHES .....	1.390	80
TAUREAUX .....	305	10

Totaux..... 4.225 200

Vente meilleure.

VEAUX..... 1.530 82

Vente meilleure.

MOUTONS..... 17.107 770

Vente meilleure.

PORCS..... 4.287 »

Vente moyenne.

COURS OFFICIEL

On cote par kilo de viande net :

1<sup>er</sup> q. 2<sup>e</sup> q. 3<sup>e</sup> q. Extr.

Bœufs..... 8 30 6 30 8 80

Vaches..... 8 30 7 70 6 20 9

Taureaux..... 7 50 7 60 8 30

Veaux..... 12 20 11 60 9 30 12 80

Moutons..... 12 40 10 50 9 50 13 80

Porcs..... 10 » 9 22 8 14 » »

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

	1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.
Bœufs .....	4 98	4 37	3 15	5 46
Vaches .....	4 98	4 31	3 10	5 76
Taureaux .....	4 50	3 92	3 15	4 93
Veaux .....	7 32	6 73	5 11	7 68
Moutons .....	6 20	5 25	4 27	7 18
Porcs .....	7 »	6 60	5 70	» »

Paris-La Villette, lundi 2 novembre.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps est redevenu mou, peu favorable à la consommation. Les acheteurs sont d'autant plus prudents que la vente a été mauvaise ces derniers jours aux abattoirs et aux Halles.

GROS BETAÏL. — Amenés : Bœufs 2.748, vaches 1.200, taureaux 294, soit un total de 4.242 contre 4.225 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 880 gros bovins contre 838.

La vente a été très calme. Les arrivages ont certes été très modérés mais il restait sur pied aux abattoirs 880 têtes ce qui constituait un bien gros chiffre alors que le temps très mou ne pouvait encourager les achats. La modicité des offres, pour ces raisons, n'a permis aux détenteurs que de maintenir les cours.

VEAUX. — Amenés 1.656 contre 1.530 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 403 contre 358.

Les affaires ont été très lentes, la boucherie pouvant choisir avec la quantité offerte ; les cours, en conséquence, ont été discutés et ils ont dû abandonner de deux à trois sous par livre.

MOUTONS. — Amenés 15.349 contre 17.107 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.360 contre 2.960.

La vente a été très calme. Toutefois, grâce à la quantité plutôt modeste qui a été offerte, les détenteurs ont pu conserver les cours plus ou moins facilement.

PORCS. — Amenés 5.299 contre 4.287 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 1.360 contre 1.350.

Vente très mauvaise, le total arrivé étant excessif. Dès le début, on a dû lâcher de 30 à 40 fr. et il n'y a eu que très peu d'affaires en extra mis de côté, les porcs extra se vendant aussi péniblement que les autres.

Les prix sont établis ainsi : porcs maigres extras 6.70 à 6.80 le kilo vif ; bons porcs maigres de pays 6.30 à 6.70 ; maigres ordinaires 6.20 à 6.30 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre 6.30 à 6.70 ; bons porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud, Centre, 6.20 à 6.30 ; ordinaires 6 à 6.20.

COCHES. — Vente très mauvaise ; la cote s'établit entre 4.30 et 5.30.

### DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 2 novembre.

	Amenés	Inventés
BŒUFS .....	2.748	198
VACHES .....	1.200	183
TAUREAUX .....	294	23

Totaux..... 4.242 404

Vente calme.

VEAUX..... 1.656 205

Vente très calme.

MOUTONS..... 15.349 550

Vente calme.

PORCS..... 5.299 »

Vente très mauvaise.

### JOURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette

	1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.
Bœufs .....	8 40	7 90	6 40	8 90
Vaches .....	8 40	7 80	6 30	9 10
Taureaux .....	7 80	7 20	6 40	8 30
Veaux .....	12 »	11 40	9 20	

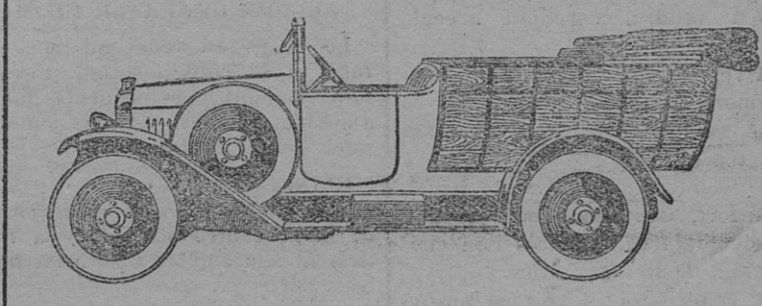
# PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements,  
s'adresser à M. Y. BOURGEOIS, rue Grébillon, 19, NANTES  
Téléphone : 12.68 et 26.35

## Propriétaires, Agriculteurs

**Peugeot**  
VOUS OFFRE

pour 12.600 fr.  
sa Normande 5 C.V.  
et pour 18.500 fr.  
sa Normande 10 C.V.



Catalogue et Prospectus sur demande 5, quai Ile-Gloriette - NANTES

TELEPHONE : 12.63

### HERBICIDE OCCYSOL

Breveté - Déposé  
DETUIT radicalement les ronces, presles, chiendent, orties et toutes herbes dont on veut se débarrasser.  
Résultats garantis  
Economie de temps et d'argent  
les Chemins de Fer, les Grandes Administrations l'emploient avec la plus grande satisfaction.

### LE VERPOUX OCCIT TOUT

INSECTICIDE SANS POISON  
Cochylis, Eudemis, Puceron, Poux  
toudroit tous les insectes sans danger pour les personnes et les animaux

### LE PARELIMACES

Poudre impalpable et légère peu caustique et éminemment insecticide. Résultats garantis.  
Ces 3 produits sont en vente chez tous les bons droguistes et grainetiers.  
Renseignements sur demande à J. AUT-FRAY, 2, place Duchesse-Anne, à Nantes, seul représentant pour le Département.

### A AFFERMER

A PRIX D'ARGENT OU A DEMI-FRUIT  
pour le 1<sup>er</sup> Novembre 1926

UNE TRES BONNE METAIRIE  
contenant en totalité 36 hectares 89 ares 25 situés canton de Saint-Florent-le-Vieil arrondissement de Cholet

Facilité de division en deux feux  
Bonnes références et garantie de solvabilité exigées.  
S'adresser à M. D. FRANÇOIS, expert-foncier à Angers, 68, boulevard du Roi-René.

A VENDRE A L'AMABLE, entre Angers et Bouchemaine, en un seul ou 2 lots, une propriété susceptible de faire 2 exploitations de 6 hectares chacune. Pour tous renseignements, s'adresser à M. LAURENTIN, 3, quai Jean-Bart, Nantes.

A VENDRE, près Angers, petite Ferme de 3 hect. 50, libre de location. Pour renseignements, s'adresser à M. P. MARTINEAU, expert au Louroux-Béconnais (Maine-et-Loire).

### A VENDRE A FONT-ROUSSEAU

TENUE DE JARDINIER  
excellent rapport, affaire d'avenir. Pour renseignements et traiter, s'adresser à M. CHE-DORGE, expert-géomètre, 31, rue Dos-d'âne, Nantes.

A LOUER, à moitié fruits, pour le 1<sup>er</sup> Novembre 1926 : La Mairie de la Poutze, 37 hect. - La Chapellerie d'Orgre, 21 hect. - La Primandière Villenaizon, 19 hect.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. P. MARTINEAU, expert au Louroux-Béconnais (Maine-et-Loire).

### MENAGE

Chef de culture, élevage, vignes, demande à diriger grande ferme si possible. Très bonnes références. FORTIN, Lougueplaine, Monts (Indre-et-Loire).

URGENT. Famille, si possible 3 à 5 personnes, pour domaine culture et élevage; homme maître domestique, femme basse-cour et cuisine du personnel. Bonnes références exigées. M. LAFAGE, Digneac (Charente).

ON DEMANDE pour TOUSSAINT 1926 Mé-tayers pour exploiter à moitié fruits une FERME de 28 hectares située environs de Châteauneuf-sur-Loire (Maine-et-Loire). Ad. LEMEE, 20, rue Bonne-Louise, Nantes (Loire-Inf.).

ON DEMANDE un domestique jardinier-cultivateur et une femme homme à tout faire. On prend un ménage rempli, ces conditions. Mme LANGLAIS, La Bernerie.

### CHASSEURS

De nombreux accidents déjà arrivés nous font conseiller de couvrir votre responsabilité par une police d'Assurance.

Combinaison avantageuse  
à la COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES  
ARBRES FRUITIERS

FEILDEL et DEVORSINE, 1, rue Affre - NANTES

### PEPINIERES DE LANJOU

Saint-Christophe-la-Courpie (Maine-et-Loire)  
Plants de vigne greffés soudés extra beaux  
Producteurs directs - Bois pour greffage  
ARBRES FRUITIERS

Pommiers, portiers, pêchers, cerisiers  
pruniers, abricotiers, etc.  
Collection 10 pommiers variés, fige 2 m., formés, prêts à produire, à cidre ou à contenu au choix : 120 francs franco toute gare.  
10 portiers variés sur cognassier : 35 francs franco toutes gares.

### PEUPLIERS ET ARBRES FORESTIERS

Maison de confiance - Authentique absolue  
Prix courant franco sur demande  
Représentants demandés

### MOTEUR 2 CV

pièce à bûches, concasseur, etc., à vendre. S'adr. Publ. Yves BOURGEOIS.

### AGRICULTEURS-VITICULTEURS

adressez-vous aux Pépinières  
BAUDOIN-LAURENCEAU  
SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1896  
ayant obtenu plusieurs récompenses  
Demandez notre Catalogue  
et les renseignements dont vous pourrez avoir besoin

La clientèle est invitée à visiter les Pépinières et déguster leurs produits.

### RUMIER

A VENDRE 50 mètres de l'hiver dernier. Prix intéressants. Faire offre: Publicité Yves BOURGEOIS, Nantes.

ON DEMANDE ménage occupé pour Basse-Cour pour Toussaint. M. de BODARD, L'Hôtelier de l'Île (Maine-et-Loire).

DEMANDE, pour maison bourgeoise campagne, ménage sans enfants. S'adresser Publicité Yves BOURGEOIS, Nantes.

ON DEMANDE de suite ou 1<sup>er</sup> Novembre : un employé pour travaux de magasin : grains, engrais, roulage et culture.  
Loyer, jardin, assurés pour ménage.  
S'adresser à M. CHARLES, à Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Inférieure).

ON DEMANDE 2 familles de cultivateurs pour 2 propriétés de rapport. Moitié fruits. NEULLER-NOGUEIRA, La Roche, par Agnac (Dordogne).

ON DEMANDE, ensemble ou séparément, homme toute main, femme basse-cour. Réf. ex. Vicomtesse du Fou, Château de Bonbray, Hillion (Côtes-du-Nord).

ON DEMANDE bon jardinier, 4 branches, avec références. Ecrire M. DHYBOUVILLE, château d'Hyboville, par Euvermeu (Seine-Inférieure).

ON DEMANDE suite un ménage sérieux, le mari connaissant la vigne et pouvant faire garde d'une importante propriété. La femme pour soins intérieurs et basse-cour. Sérieuses références exigées. S'adresser à M. Dubigeon, expert foncier, à Ingrandes-sur-Loire.

ON DEMANDE jardinier chef sérieux et capable de potager, fleurs. Ecrire avec références à M. THOMAS, régisseur, Lamothe, par Trois-Moutiers (Vienne).

Pépinières et Horticulture réputées, Charles CAILLÉ Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, fondées en 1780, offre à prix contre toute concurrence : lots importants arbres fruitiers formés et non formés, en plein rapport ; pommiers à cidre et à contenu, cerisiers, poiriers, vignes de table et superbes plants directs pour vignobles, arbutus, framboisiers, asperges, etc. Stock considérable.  
Catalogues franco. - Téléphone : 21.59

### LES ETABLISSEMENTS DEBRAY-DINAN

Demande Livreurs  
Bons appointements - Références exigées et un CONTROLEUR

GARDIENNES, ouvrier, tailleur, ménage vacher-porcher, maçon, serrurier, jardinier, fleuriste, demandés à l'Asile d'Aliénés, La Couronne (Charente). S'adresser au Directeur.

ON DEMANDE de suite représentants à la commission, bien introduits auprès clientèle particulière, pour toiles et linge de maison. Prix intéressant.  
S'adresser : CARTOUX, 30, rue du Soleil-d'Or, Chartres.

COURTIERS-REPRESENTANTS sérieux, bien rétribués, demandés dans chaque canton par la plus importante vieille maison semences blés, placés sous contrôle Etat, livraisons garanties. Situation d'avenir sans quitter emploi. Demandez conditions. M. COLAS, directeur, 38, boulevard du Temple, Paris-XI<sup>e</sup>.

ON DEMANDE homme, célibataire ou veuf, pour travaux de propriété. Travail facile. SANATORIUM SAINT-JEAN-DE-DIEU, Le Grolais (Loire-Inférieure).

JEUNE MENAGE, mari bon praticien en place, demande à louer Ferme de 25 à 30 hectares. Bonnes références. Faire offres : MAU-FIN, 16, rue Vital, Paris, 16<sup>e</sup>.

JARDINIER célibataire, logé, nourri. Baron MENJOT, château Caugey (Indre-et-Loire).

ON DEMANDE ménage sérieux, le mari palefrenier, la femme basse-courrière.  
Ecrire BOUVIER, régisseur à Miral (Mayenne)

### Commerçant en Grains

sérieux, bien situé, demande commanditaire ou dépôt. Ecrire LANNES L., 37, rue des Rosiers, Fleurance (Gers).

MENAGE sérieux, jardinier cuisinier, place stable, bons gages, 2 maîtres, références sérieuses exigées. M. BRAGANDET, régisseur, domaine de Bois-Guillet, Moslaud (Loir-et-Cher).

BASSE-COUR montée près Orléans, 15 hectares, terres et prés. Métayage offert à ménage cultivateurs, stable, n'ayant pas d'avances à faire.  
Adressez de suite références et copie certificats. à M. René Jarry, 7, rue de Florence, Paris.

MENAGE AGRICOLE, homme laboureur, femme basse-courrière; bonnes références exigées. Mile DE SEZE, aux Tourelles, Cour Chevigny (Loir-et-Cher).

FORTE REMISE à tous hommes et dames pour représent. - M. P. Lary, huiles, savons, cafés, 143, rue de Rome, Marseille.

VACHER pour traire 8 à 9 vaches, très sérieux et capable, est demandé. S'adresser Publicité BOURGEOIS.

Cultures de grains potagers, fourrages et de Fleurs. Plants de légumes et de fleurs. Tout produit pour jardin, demander prix courant. Paul BAHAUD, cultivateur-grainier Route de Paris (près Boulevard) - NANTES

PLANTS GREFFES  
Producteurs directs et boutures  
M. FRUANEAU, Gare Bougenais (Loire-Inf.).

## OCCASION EXCEPTIONNELLE DE VOUS HABILLER A BON MARCHÉ

JUSQU'AU 20 NOVEMBRE, INCLUS  
- pour cause MODIFICATION de COMMERCE -

## GRANDE MISE EN VENTE DE COMPLETS ET PARDESSUS

POUR HOMMES & JEUNES GENS

Avec un RABAIS de 50% Moitié Prix de leur Valeur

à la GRANDE FABRIQUE, 2, Rue de la Paix - NANTES

TRUIE-VERRATS middle white yorkshire grande origine, pedigree  
Marquis de LUSSAC  
Sainte-Catherine-Fierbois (Indre-et-Loire)

LAPINS Angoras à vendre. Issus primés. 9 de 4 mois, mâle et femelle, 9 de 2 mois, mâle et femelle. MONTIET, marchand, Saint-Géréon, par Ancenis.

### MATERIEL DE BATTAGES

comportant : 1 Locomobile Société Française ; 2 Batteuses grand travail Société Française ; 2 Batteuses Brelois, flat neuf ; 1 Batteuse à tréfle Bronhot. Plusieurs Locomobiles 5-6 HP. C. I. B.

ATTENTION !! Achetez trieur Tobogan Idéal. Sélectionner grains semences. Prix : 925 fr. départ. Ecrire L. LANNES, grains, Fleurance (Gers).  
Achetez blé à la commission

### LA STERILITE EST VACHUE

par GENOPHILE BERNARD  
Nombresuses Attestations Gloieuses  
Adressez Commande à GENET, 66, Boulevard Vieux-Marché - Montrichard (Loir-et-Cher)  
Envoi franco de la Notice contre 0 fr. 30

NOTES CIRCULANT CONTRE CEUX QUI...  
1<sup>o</sup> Un abonné d'un an au journal "Le Paysan";  
2<sup>o</sup> "L'Aimant du Paysan" édition 1926.  
Nos renseignements gratuits (sans correspondance, vous rapportent au centuple les 6 francs demandés).  
Adressez à "Comptoir Agricole", 10, rue de Fleuries, Nantes, en Chèques Postaux 74-33, Nantes.

### Fûts Vides

Châtaignier fonds chêne  
LUNEAU-GRIFFON, 5, quai Baco, Nantes

SACS VIDES, ENGRAIS, etc... Suis acheteur tous lots. Offrir SOLINSKI, 121, rue Vieille-du-Temple, Paris.

### FUSILS

LES MEILLEURS  
LES MOINS CHERS  
ET A CREDIT  
vous pouvez acheter pour 100 francs un fusil de précision  
LA MANUFACTURE TRÉBALLE D'Armes et Cycles de TOULAI, Corroze

### LE ZENITH

Société Assurée du SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS de la Loire-Inférieure et du SYNDICAT AUXILIAIRE DU COMICE DE VENIQUO.  
"Zenith" - Vol - Accidents  
A. VAULONNET, BOUILLAUD - 3, Place Félix-Vernier - NANTES

### Enfants qui urinent au lit

Mères de famille qui, jusqu'à ce jour, avez tout essayé et que rien n'a réussi, écrivez à M. MENARD, Pharmacien-Spécialiste, au Langon (Vendée). Il vous indiquera, moyennant un timbre de 0 fr. 25, le moyen qui, depuis 20 ans, a guéri un nombre considérable d'enfants de tout âge.  
(R. C. Fontenay 250).

### détruire les TAUPES

rats, souris, campagnols, loirs, pies, corbeaux, renards radicalement et à peu de frais  
rien ne réussit aussi admirablement que le  
TAUPINOL GIBET  
Ne coûte que 3 francs et tue jusqu'à 500 taupes  
Remboursé en cas d'insuccès.  
Flacon d'essai 3 fr. Envoi franco contre mandat  
A. G. CHAUVIN, Pharm. NOUVELLE-BOUROU (Gers-et-Loire)  
ET TOUTES PHARMACIES

### Etalissements H. BARBOT

à TROYES (Aube)  
Brabants  
115 à 120 kilos  
PRIX :  
150 fr.

Cultivateurs, demandez notre Catalogue et vous saurez bien ce que  
Rucine Maison ne peut rivaliser avec nos Prix  
ACIER PREMIERE QUALITE  
- GARANTIES LES MEILLEURES -

### SPECIALITE DE

POTS A FLEURS  
CLOCHES A JARDIN  
TERRINES  
à semis  
P. BUREAU  
10, quai Duguesne, NANTES  
Demandes : Prix, Notice, Échantillon.  
L'OMNIUM AGRICOLE, 103, rue d'Orléans de Ville, LYON (2<sup>e</sup>)

## CRESYL-JEYES

est le seul  
CRESYL  
véritable

Désinfection contre les EPIDEMIES, les EPIZOOTIES, etc.  
Fièvre aphteuse, Morve, Rouge, Cowpox, Clavelée, Cachexie  
Ne pas confondre avec les imitations  
Prix-courant, Notices et Références sur demande  
CRESYL-JEYES, 35, rue des Francs-Bourgeois, PARIS (IV<sup>e</sup>)

## AGRICULTEURS TRAITEZ BLES de semence et autres Céréales

avec la **POUDRE SAINT ELOI**  
PERFECTIONNEMENT DU SULFATAGE-CHAULAGE OU VITRIOLAGE  
Prix de la boîte pour traiter un hectolitre de semences est de UN franc  
20 Années de Succès affirmé par des milliers d'attestations

En vente au Bureau du Syndicat et chez les principaux Grainetiers et Epiciers.  
Usine à BLOIS, 43 à 49, rue de Garenille  
OBSERVATION IMPORTANTE. - Après une moisson aussi humide, beaucoup de grains de semences sont détectés et risquent d'être brûlés par le traitement au sulfate de cuivre.

La POUDRE SAINT-ELOI, même à double dose, ne brûle jamais les semences. Elle agit en outre comme germinateur assurant une levée rapide, saine et vigoureuse.

## SOUTRAGES

Vous trouverez tout ce qui est nécessaire à ces importantes opérations  
chez E. PILLORET, 2, rue Guépin  
NANTES  
Téléphone 15.88 - Compte Postal 56.49

POMPES Moto-Pompes, Bascules, Pèse-Tonneaux, Tuyaux caoutchouc.  
SIPHONS, Bassines, Bidons, Brocs, Entonneurs, Décaillères, etc.  
ROBINETS en bois et en liège, Fausseis, Meches souffrées.

TANINS d'Alsace à l'alcool extra.  
Colles de toutes sortes, dévagueurs dévergisateurs, etc., etc...  
- TOUT L'ARTICLE DE CAVI AU MEILLEUR PRIX -

## TOILES TISSÉES à la Main

TOUTES LARGEURS, PUR FIL, GARANTIES  
Prix très modérés  
J. LEAUTÉ, à UZEL (Côtes-du-Nord)

## PLUS DE FEU 90 Ans de Succès

Guérison sûre des  
**CHEVAUX BOITEUX**  
LINIMENT BOYER-MICHEL  
H. PERON, CHATEAUBRIANT (Indre)  
TOUTES PHARMACIES, BROCOURS FRAN

## Rosiers - Arbres Fruitiers

Prix courant sur demande  
A.-D. BAHAUD M. A. I  
106, rue des Châlières - NANTES  
Exposition Nationale Nantes, 1925 : Membre du Jury, Hors Concours

## LE SUCRE à 0<sup>fr</sup> 70 le kilo

Cours Officiel du Sucre des Mélasses  
Le SUCRE moins cher et plus nutritif que les Sons, Grains, Tourteaux  
Nourrissez vos Animaux AU SUCRE - Engraissez-les avec LE SUCRE - Produits Mélasses SUCRAZOTE  
157, Avenue Malakof, PARIS (16<sup>e</sup>)  
Expéditions dans toute la France

## VOITURES D'ENFANTS

OCCASIONS ET NEUVES  
ACHAT - RECHANGE - REPARATIONS  
MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

## POMMES DE TERRE de Semence

AGRICULTEURS, gardez-vous de planter des Tubercules dégénérés.  
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos plants en Bretagne au climat et au sol propices. Prix modérés. Qualité de 1<sup>er</sup> choix. Variétés à grands rendements : Beauvais, Abondance, Andréa, Early, Forstelingen, Chardonne, Fin de siècle, Fluck géant, Impérator, Industrie, Magnum, Merveille, Märcker, Ronde jaune, Rosa, Royale, Saucisse, Wollthmann, Géantes blanches et bleues, etc...  
Expéditions par wagons et à partir de 50 KILOS pour chaque variété

## UNION AGRICOLE BRETONNE

31, rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)  
Les Tubercules bretons sont rigoureusement exempts du doryphora et de la gale noire

## PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

1, Rue Haudaudin, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES  
O. PILLET, pharmacien - TELEPHONE 9.08  
DÉPOT DE TOUTES LES SPECIALITES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES  
- BAISSÉ DE PRIX -

## L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>  
1, Rue Sainte-Catherine  
NANTES  
Constructeur

Pour les BATTAGES Utilisez le Tracteur Agricole **Fordson**  
Le plus simple, le plus robuste, le meilleur marché

ECONOMIE : 4 litres 1/2 de pétrole à l'heure  
Mise en batterie en 5 minutes  
Mise en route en 1 minute  
Remorque, Charrue, et tous travaux de la Ferme

Agent Général DE LA LOIRE-INFÉRIEURE  
**Henri MATILE, 20, Rue Racine - NANTES**  
Tél. 9.18 et 22.21  
GRAND GARAGE DE BRETAGNE

**AUTOMOTO**  
3.000 Agents GRANDE MARQUE FRANÇAISE 3.000 Agents  
NANTES 44, Chaussée de la Madeleine 59, rue Fosse et 3, rue J.-J.-Rousseau VENTE A CREDIT SUR DEMANDE  
Les Agences de Nantes et les principaux agents de la Région consentiront pour paiement comptant une remise spéciale de 5 0/0 à tout porteur de la présente annonce.

Crée et consacré les Champions  
Tours de France  
1923 par H. PÉLISSIER  
1924 par O. BOTTECHIA  
1925 par L. BOTTECHIA  
Championnat de France, Bordeaux-Paris, etc.

Garanties au-delà de... 455 fr.  
Laveuses perfectionnées, depuis... 210 fr.  
Les meilleures Machines au meilleur Prix.  
NOUVEAUX : Les Laveuses depuis 25 fr.

Etalissements H. BARBOT à TROYES (Aube)  
Brabants 115 à 120 kilos  
PRIX : 150 fr.

Cultivateurs, demandez notre Catalogue et vous saurez bien ce que Rucine Maison ne peut rivaliser avec nos Prix  
ACIER PREMIERE QUALITE  
- GARANTIES LES MEILLEURES -

SPECIALITE DE  
POTS A FLEURS  
CLOCHES A JARDIN  
TERRINES à semis  
P. BUREAU  
10, quai Duguesne, NANTES  
Demandes : Prix, Notice, Échantillon.  
L'OMNIUM AGRICOLE, 103, rue d'Orléans de Ville, LYON (2<sup>e</sup>)

**L. PIOGÉ**  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>  
1, Rue Sainte-Catherine  
NANTES  
Constructeur

Garanties au-delà de... 455 fr.  
Laveuses perfectionnées, depuis... 210 fr.  
Les meilleures Machines au meilleur Prix.  
NOUVEAUX : Les Laveuses depuis 25 fr.